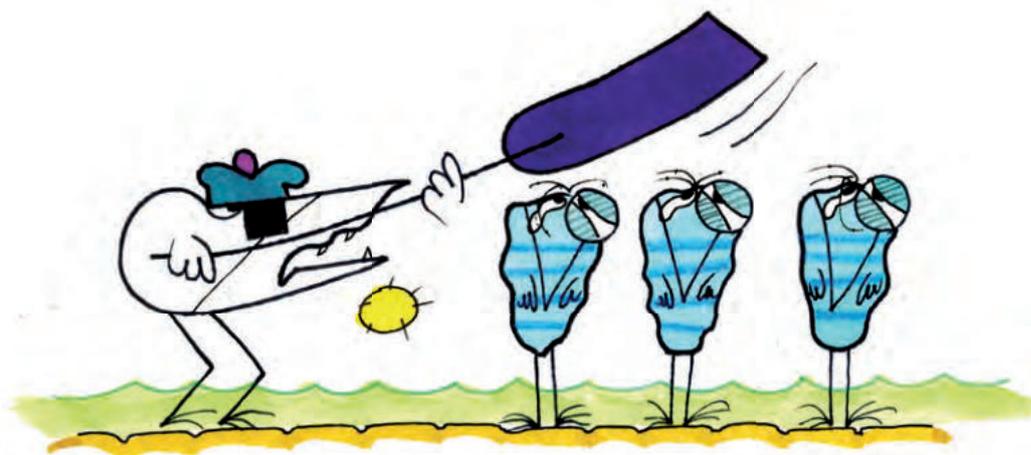


LE CAPITAL ET LES ACTIONNAIRES DE RUBIS

POUR QU'IL Y AIT LE MOINS
DE MÉCONTENTES POSSIBLE,
IL FAUT TOUJOURS TAPER
SUR LES MÊMES.



7.1

RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL ET LES DROITS DE VOTE

7.1.1 CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2017

Le montant du capital social au 31 décembre 2017 est de 117 335 600 euros, divisé en 93 868 480 actions (93 865 740 actions ordinaires et 2 740 actions de préférence)

d'une valeur nominale de 1,25 euro, contre 113 637 220 euros, divisé en 45 454 888 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2,50 euros au 31 décembre 2016,

à la suite de la réalisation des opérations ci-dessous.

7.1.2 AUTOCONTRÔLE

Pour réguler le marché du titre Rubis, la Société a mis en place un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'Amafi. Au 31 décembre 2017, la Société détenait 15 037 titres Rubis pour 2 526 251 euros.

7.1.3 ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DE L'EXERCICE 2017

Les évolutions du capital social au cours de l'exercice 2017 figurent dans le tableau ci-dessous.

Par ailleurs, afin de développer la liquidité du titre et d'en faciliter l'accès aux actionnaires individuels, le Collège de la Gérance,

réuni le 13 juillet 2017 sur délégation de l'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2017, a décidé de procéder à la division de la valeur nominale des actions Rubis. Chaque actionnaire détenteur d'une action ancienne de 2,50 euros de valeur nominale a ainsi reçu

2 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1,25 euro. La cotation des actions nouvelles et la radiation des actions anciennes sont intervenues le 28 juillet 2017.

	Nombre d'actions ordinaires	Nombre d'actions de préférence	Capital et montants successifs d'augmentations de capital en nominal (en euros)
CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2016	45 454 888		113 637 220,00
Opérations entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017			
Augmentation de capital réservée aux salariés par l'intermédiaire du Fonds Commun de Placement Rubis Avenir	88 973	-	222 432,50
Paiement du dividende en actions	1 142 129	-	2 855 322,50
Exercice d'options de souscription d'actions	185 751	-	464 377,50
Acquisition définitive d'actions de performance	8 945	-	22 362,50
Capital avant division par 2 de la valeur nominale des actions Rubis	46 880 686	-	117 201 715,00
Division par 2 de la valeur nominale des actions Rubis	93 761 372	-	117 201 715,00
Acquisition définitive d'actions de performance*	104 368	-	130 460
Acquisition définitive d'actions de préférence*	-	2 740	3 425
CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2017	93 865 740	2 740	117 335 600,00

* Après division par 2 de la valeur nominale des actions Rubis.

7.1.4 CAPITAL POTENTIEL AU 31 DÉCEMBRE 2017

Les valeurs mobilières donnant ou pouvant donner accès au capital résultent :

- des actions de performance dont la période d'acquisition est en cours ;
 - des actions de préférence dont la période d'acquisition ou la période de conservation est en cours ;
 - des bons d'émission d'actions, émis en juillet 2017, dans le cadre des lignes de capital négociées avec Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et Société Générale, non encore exercées.
- Il n'existe aucun autre titre pouvant donner accès au capital au 31 décembre 2017.
- Si tous ces titres donnant accès au capital devaient être émis, le nombre d'actions ordinaires de la Société, au 31 décembre 2017, pourrait être augmenté d'un nombre maximal de 5 331 770 actions se répartissant comme suit :
- 17 622 actions de performance susceptibles d'être acquises définitivement, sous réserve du respect de la condition de présence et de la réalisation des conditions de performance attachées (plan du 17 avril 2015) ;
 - 8 748 actions de performance issues du plan du 18 août 2014 et pour lesquelles un des bénéficiaires, dont la rémunération est imposable hors de France, a opté pour un différé d'acquisition de 2 ans supplémentaires ;
 - 2 740 actions de préférence issues du plan du 2 septembre 2015 acquises définitivement et créées le 2 septembre 2017, dont la période de conservation est en cours et qui seraient susceptibles d'être converties en un maximum de 274 000 actions ordinaires ;
 - 144 actions de préférence issues du plan du 2 septembre 2015 pour lesquelles des bénéficiaires, dont la rémunération est imposable hors de France, ont opté pour un différé d'acquisition de 2 ans supplémentaires et qui seraient susceptibles d'être converties en un maximum de 14 400 actions ordinaires ;
 - 3 864 actions de préférence issues du plan du 11 juillet 2016, dont la période d'acquisition est en cours et qui seraient susceptibles d'être converties en un maximum de 386 400 actions ordinaires ;
 - 1 932 actions de préférence issues du plan du 13 mars 2017, dont la période d'acquisition est en cours et qui seraient susceptibles d'être converties en un maximum de 193 200 actions ordinaires ;
 - 374 actions de préférence issues du plan du 19 juillet 2017, dont la période d'acquisition est en cours et qui seraient susceptibles d'être converties en un maximum de 37 400 actions ordinaires ;
 - 4 400 000 actions susceptibles d'être émises par exercice des 4 400 000 bons d'émission d'actions par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et Société Générale.

Un état détaillé des plans d'actions de performance et d'actions de préférence en cours figure à la section 7.4.6 du présent chapitre.

En conséquence, un actionnaire détenant 1 % du capital au 31 décembre 2017 sur une base non diluée, détiendrait sur une base diluée, 0,95 % du capital.

7.1.5 CAPITAL AUTORISÉ PAR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES ACTIONNAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2017

Les informations figurent au chapitre 6, section 6.6.4 du présent Document de Référence.



7.1.6 TABLEAU DE LA RÉPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

Au 31 décembre 2017, le capital social est composé de 93 868 480 actions de 1,25 euro de nominal réparties en 2 catégories :

- 93 865 740 actions ordinaires auxquelles correspond le même nombre de droits

de vote aux Assemblées Générales des actionnaires et disposant des mêmes droits. Le droit de vote double a été spécifiquement exclu dans les statuts, de sorte que les principaux actionnaires

ne disposent pas de droits de vote différents ;

- 2 740 actions de préférence qui ne disposent pas du droit de vote aux Assemblées Générales des actionnaires.

	31/12/2017 ⁽¹⁾		31/12/2016		31/12/2015	
	Nombre d'actions ⁽²⁾	% du capital	Nombre d'actions ⁽²⁾	% du capital	Nombre d'actions ⁽²⁾	% du capital
Principaux actionnaires						
Orfim	4 954 220	5,28 %	2 316 871	5,10 %	2 225 821	5,15 %
Groupe Industriel Marcel Dassault	4 879 170	5,20 %	2 369 643	5,21 %	2 247 698	5,20 %
Organes de Direction et de Surveillance						
Associés commandités et Gérants	2 201 314	2,34 %	1 067 935	2,35 %	870 489	2,01 %
Conseil de Surveillance	120 615	0,13 %	66 532	0,15 %	65 138	0,15 %
FCP Rubis Avenir	1 126 050	1,20 %	514 969	1,13 %	469 397	1,09 %
Autocontrôle	15 037	0,02 %	14 391	0,03 %	15 762	0,04 %
Public	80 569 334	85,83 %	38 361 714	84,40 %	37 024 312	85,67 %
Total actions ordinaires	93 865 740	100 %	45 454 888	100 %	43 216 952	100 %
TOTAL ACTIONS DE PRÉFÉRENCE	2 740	0,003 %				

(1) Après division par 2 de la valeur nominale des actions (28/07/2017).

(2) À la connaissance de la Société.

- La société Orfim est une société de capital-développement contrôlée par la famille Picciotto.
 - La société Groupe Industriel Marcel Dassault est une société patrimoniale de prises de participations détenue entièrement par la famille Dassault.
- À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant 5 % ou plus du capital.

7.1.7 FRANCHISSEMENTS DE SEUILS DÉCLARÉS EN 2017

Néant.

7.1.8 AUTRES INFORMATIONS

- Absence de convention, prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions, susceptible d'être transmise à l'Autorité des Marchés Financiers.
- Absence de nantissement d'actions de l'émetteur détenues au nominatif pur.
- Aucune offre publique d'achat ou d'échange, ni de garantie de cours effectuées par des tiers sur les actions de la Société, et Rubis n'a pas fait d'offre publique d'échange sur les actions d'une autre société.

7.2 DIVIDENDES

7.2.1 DIVIDENDE VERSÉ AUX ACTIONNAIRES COMMANDITAIRES

Rubis a toujours mené une politique active de distribution de dividendes. En ligne avec les excellents résultats de l'exercice 2017, la Société proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires du 7 juin 2018 un dividende

de 1,50 euro par action ordinaire, en hausse de 11,94 % par rapport au dividende versé au titre de l'exercice 2016 (2,68 euros avant division par 2 du nominal) et de 0,75 euro par action de préférence émise (2 740).

Les actions de préférence ont droit à un dividende égal à 50 % de celui attribué pour une action ordinaire.

DIVIDENDES VERSÉS AUX ACTIONNAIRES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Date de distribution	Exercice concerné	Nombre d'actions concernées	Dividende net distribué (en euros)	Total des sommes nettes distribuées (en euros)
AGM 07/06/2013	2012	33 326 488	1,84	61 320 738
AGM 05/06/2014	2013	37 516 780	1,95	73 157 721
AGM 05/06/2015	2014	38 889 996	2,05	79 724 492
AGM 09/06/2016	2015	43 324 068	2,42	104 844 245
AGM 08/06/2017	2016	45 605 599	2,68	122 223 005

Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans, à compter de la date de leur mise en paiement, sont prescrits et versés au Trésor Public.

7.2.2 DIVIDENDE VERSÉ AUX ASSOCIÉS COMMANDITÉS

Le dividende versé aux associés commandités résulte de l'application de la formule fixée à l'article 56 des statuts (cf. chapitre 8, section 8.2.9.2). Il est égal à 3 % de la performance boursière globale de l'année 2017 (soit 1 995 078 milliers d'euros) et plafonné à 10 % du résultat net consolidé part du Groupe de l'exercice (265 583 milliers d'euros) avant dotation

aux amortissements et provisions des immobilisations incorporelles et dans la limite du bénéfice distribuable. Ce dividende est investi en totalité en actions Rubis par les commandités, dont la moitié est bloquée pendant 3 ans.

Ce dividende de 26 690 300 euros résulte d'une performance hors normes de la Société en 2017. Au 31 décembre 2017,

la valeur boursière de la Société était de 5,5 milliards d'euros contre 3,6 milliards d'euros au 31 décembre 2016, générant ainsi un enrichissement de 1,9 milliard d'euros pour les actionnaires. Par ailleurs, la performance boursière globale de l'action Rubis a progressé en 2017 de 51,59 % (contre une performance de 13,47 % pour le SBF 120).

Les droits des associés commandités dans les résultats de Rubis versés en 2017 et en 2018 au titre respectivement de 2016 et de 2017 s'élèvent aux montants suivants :

Au titre de	2017	2016
Sorgema – Gilles Gobin	17 348 695 €	7 011 095,65 €
GR Partenaires		
• dont Gilles Gobin – 5/35°	1 334 515 €	539 315,05 €
• dont Jacques Riou – 30/35°	8 007 090 €	3 235 890,30 €
SOIT TOTAL GILLES GOBIN	18 683 210 €	7 550 410,70 €
SOIT TOTAL JACQUES RIOU	8 007 090 €	3 235 890,30 €

7.2.3 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES ASSOCIÉS COMMANDITÉS

7.2.3.1 CONFLITS D'INTÉRÊTS/ EMPÊCHEMENTS

- Aucun lien familial n'existe entre les associés commandités, les Gérants et les membres du Conseil de Surveillance.
- Aucun associé commandité n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, d'une faillite, d'une mise sous séquestre ou d'une liquidation.
- Aucun associé commandité n'a fait l'objet d'une incrimination ou d'une sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires.
- Aucun associé commandité n'est concerné par un conflit d'intérêts entre ses devoirs à l'égard de Rubis et ses intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

- Aucun associé commandité n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'Administration, de Direction ou de Surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des 5 dernières années au moins.

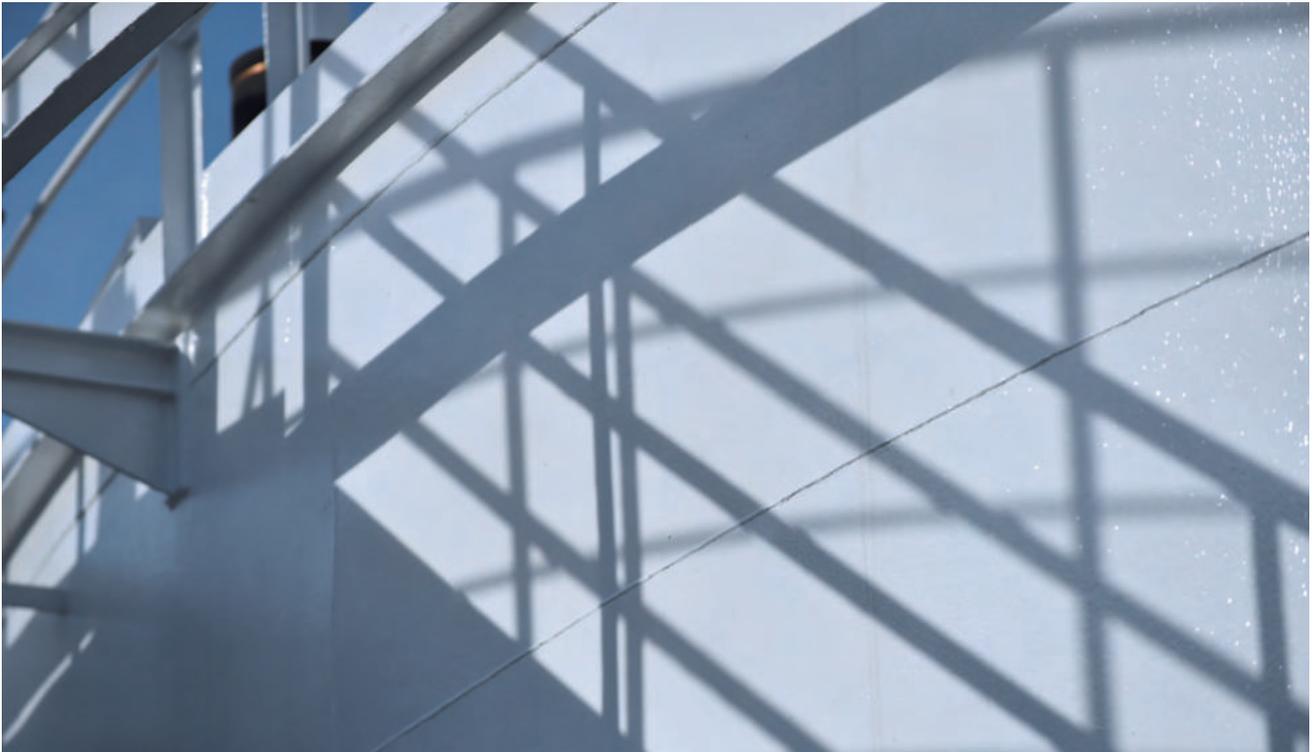
7.2.3.2 CONTRATS LIANT LES ASSOCIÉS COMMANDITÉS À RUBIS OU À L'UNE DE SES FILIALES

Il n'existe aucun contrat de service liant les associés commandités à Rubis ou à l'une quelconque des filiales de Rubis.

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé ou constitué en faveur des associés commandités.

7.2.3.3 RESTRICTION CONCERNANT LA CESSION PAR LES COMMANDITÉS DE LEUR PARTICIPATION DANS LE CAPITAL SOCIAL DE RUBIS

À la connaissance de Rubis, il n'existe aucune restriction acceptée par les commandités concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de la Société, à l'exception de l'engagement pris par les commandités concernant l'investissement de la moitié du dividende reçu en actions Rubis, pendant un délai de 3 ans.



7.3 ACTIONNARIAT SALARIÉ

Au 31 décembre 2017, les salariés du Groupe détenaient 1,20 % du capital de Rubis par l'intermédiaire du Fonds Commun de Placement Rubis Avenir. Depuis sa mise en

place en 2002, Rubis a lancé chaque année une augmentation de capital réservée aux salariés des sociétés éligibles (sociétés ayant leur siège sur le territoire français). Toutes ces

opérations ont remporté une large adhésion de la part des salariés du Groupe.

7.3.1 AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS DU GROUPE : OPÉRATION 2017

Le 2 janvier 2017, agissant en vertu de la délégation de l'Assemblée Générale Mixte du 5 juin 2015, le Collège de la Gérance a procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés des sociétés éligibles du Groupe par l'intermédiaire du Fonds Commun de Placement Rubis Avenir.

En conformité avec l'article L. 3332-19 du Code du travail et la délégation reçue par les actionnaires, le prix de souscription des

actions nouvelles a été fixé à 80 % de la moyenne des cours cotés aux 20 séances de bourse précédant la réunion du 2 janvier 2017. Cette moyenne s'élève à 76,74 euros donnant un prix de souscription de 61,40 euros.

À l'issue de cette opération, 88 973 actions nouvelles ont été souscrites pour un versement global de 5 462 942,20 euros représentant, à hauteur de 222 432,50 euros, la libération de la valeur nominale et, à

hauteur de 5 240 509,70 euros, la libération de la prime d'émission. Le taux de souscription est ressorti à 68,76 %.

Une nouvelle opération a été décidée par le Collège de la Gérance du 18 janvier 2018 dont la souscription est en cours à l'heure de la rédaction du présent Document de Référence.

7.3.2 TABLEAU DE SYNTHÈSE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL RÉSERVÉES AUX SALARIÉS

Le tableau ci-après donne les caractéristiques des 3 dernières opérations d'augmentation de capital réservées aux salariés réalisées par Rubis.

	2017	2016	2015
Nombre de salariés éligibles	893	593	514
Nombre de souscriptions	614	451	376
Taux de souscription	68,76 %	76,05 %	73,15 %
Prix de souscription (en euros)	61,40	55,04	37,33
Nombre total d'actions souscrites	88 973	64 644	80 392

7.4

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS, ACTIONS DE PERFORMANCE ET ACTIONS DE PRÉFÉRENCE

Conformément aux dispositions des articles L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de commerce, ce chapitre constitue le rapport spécial de la Gérance sur les plans d'options de souscription d'actions, d'actions de performance et d'actions de préférence.

7.4.1 POLITIQUE D'ATTRIBUTION

Depuis 2002, la Société a émis des plans d'options de souscription d'actions et d'attribution d'actions gratuites de performance afin de récompenser les cadres à haut potentiel et les dirigeants des filiales pour leur contribution au développement du Groupe. Ces plans visent également à fidéliser les collaborateurs à fort potentiel que le Groupe souhaite s'attacher durablement afin d'assurer sa croissance future.

En 2015, Rubis a mis en place un nouveau mécanisme d'intéressement à long terme, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, consistant à attribuer

gratuitement, en une ou plusieurs fois, des actions de préférence convertibles à terme en actions ordinaires sous réserve de la réalisation de la condition de performance.

Les actions de préférence ont la même valeur nominale que celle de l'action ordinaire et ne disposent ni de droit de vote ni de droit préférentiel de souscription. Elles bénéficient, en revanche, à compter de leur émission, à l'issue de la période d'acquisition, d'un dividende égal à 50 % de celui distribué pour une action ordinaire, étant précisé que compte tenu du coefficient de conversion retenu (0 à 100), il est émis 100 fois moins d'actions de préférence que d'actions ordinaires.

Conformément aux recommandations de l'Afep-Medef et des *proxies*, tous les plans émis par Rubis depuis 2008 ont été soumis à des conditions de performance et de présence des bénéficiaires dans l'effectif du Groupe au jour de la levée de l'option, de l'acquisition définitive ou de la conversion en actions ordinaires.

Les principales caractéristiques de ces plans d'options de souscription d'actions, d'attributions d'actions gratuites de performance et de préférence, ainsi que leurs conditions de performance, figurent dans les tableaux ci-après, à la section 7.4.6.

Les Gérants et les associés commandités de Rubis ne bénéficient d'aucun plan.

7.4.2 ACTIONS DE PRÉFÉRENCE

Depuis 2015, la Société a mis en place 4 plans d'actions de préférence : un plan en 2015, un plan en 2016 et 2 plans en 2017.

7.4.2.1 CONDITIONS DE PRÉSENCE ET CRITÈRES DE PERFORMANCE

Tant l'acquisition définitive des actions de préférence que leur conversion en actions ordinaires sont soumises à la présence du bénéficiaire dans l'effectif du Groupe.

La condition de performance s'apprécie au moment de la conversion.

La conversion s'effectue en fonction du Taux de Rendement Global Annuel Moyen (TRGAM) de l'action Rubis. Le TRGAM, qui englobe la performance boursière de l'action ainsi que les dividendes et droits

détachés sur la période, devra être égal ou supérieur à 10 % sur 4 années pleines (**soit 40 % minimum sur 4 ans**). La parité de conversion est de 1 action de préférence pour 100 actions ordinaires pour un TRGAM égal ou supérieur à 10 %. Le coefficient de conversion des actions de préférence en actions ordinaires variera linéairement entre 0 et 100 en fonction du pourcentage effectif du TRGAM atteint à la date de conversion. Pour un TRGAM égal ou supérieur à 10 %, le coefficient de conversion sera de 100.

7.4.2.2 PLANS MIS EN PLACE EN 2017

Deux plans d'actions gratuites de préférence ont été mis en place en 2017. Il s'agit du plan du 13 mars 2017, qui repose sur l'autorisation de l'Assemblée Générale du 9 juin 2016

et du plan du 19 juillet 2017 qui repose sur l'autorisation de l'Assemblée Générale du 8 juin 2017.

7.4.2.2.1 Plan du 13 mars 2017

L'Assemblée Générale Mixte du 9 juin 2016 a autorisé la Société à émettre un nombre maximal de 2 898 actions de préférence convertibles, au terme d'une période minimale de 4 ans, en un maximum de 289 800 actions ordinaires de la Société pour un coefficient de conversion maximal de 100. La durée de validité de l'autorisation s'est achevée par anticipation le 8 juin 2017 par effet de l'approbation de la 20^e résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2017.

Compte tenu des 1 932 actions de préférence attribuées le 11 juillet 2016, la Société

disposait, au 1^{er} janvier 2017, de 966 actions de préférence à attribuer (donnant lieu à un maximum de 96 600 actions ordinaires pour un taux de conversion de 100 %).

Le 13 mars 2017, un plan d'actions de préférence portant sur ces 966 actions restant à attribuer a été émis et a bénéficié à 19 collaborateurs.

L'impact de la division par 2 de la valeur nominale de l'action Rubis du 28 juillet 2017 est reporté dans les tableaux à la section 7.4.6.

La période d'acquisition des actions de préférence a été fixée à **3 ans** ; celles-ci seront ensuite converties en actions ordinaires sous réserve de la réalisation de la condition de performance et du coefficient de conversion exposés à la section 7.4.2.1 à l'issue d'une période de conservation d'un an.

Si le taux de réalisation est nul ou si le bénéficiaire a quitté le Groupe, les actions de préférence qui ne seront pas converties pourront être rachetées par la Société à la valeur nominale en vue de leur annulation.

Elles donneront droit à partir de leur émission et jusqu'à leur conversion en actions ordinaires (soit pendant un an) à un dividende d'un montant égal à 50 % de celui distribué pour une action ordinaire. Ce dividende sera versé en numéraire sans possibilité d'opter pour un paiement en actions.

7.4.2.2.2 Plan du 19 juillet 2017

L'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2017 a autorisé la Société à émettre un nombre maximal de 1 370 actions de préférence convertibles, au terme d'une période minimale de 4 ans, en un maximum de 137 000 actions ordinaires de la Société pour un coefficient de conversion maximal de 100.

Suite à la division par 2 de la valeur nominale des actions Rubis en date du 28 juillet 2017, le nombre maximal d'actions de préférence pouvant être émises en vertu de l'autorisation susvisée a été porté à 2 740 (donnant lieu à un maximum de 274 000 actions ordinaires pour un taux de conversion de 100 %).

Le 19 juillet 2017, un plan d'actions de préférence portant sur 187 actions de préférence, réajusté à 374 actions de préférence suite à la division par 2 du nominal, a été émis et a bénéficié à 6 collaborateurs.

La période d'acquisition des actions de préférence a été fixée à **3 ans** ; celles-ci seront ensuite converties en actions ordinaires sous réserve de la réalisation de la condition de

performance et du coefficient de conversion exposés à la section 7.4.2.1, à l'issue d'une période de conservation d'un an.

Si le taux de réalisation du TRGAM est nul ou inférieur à 100 % ou si le bénéficiaire a quitté le Groupe, les actions de préférence qui ne seront pas converties pourront être rachetées par la Société à la valeur nominale en vue de leur annulation.

Elles donneront droit à partir de leur émission et jusqu'à leur conversion en actions ordinaires (soit pendant un an) à un dividende d'un montant égal à 50 % de celui distribué pour une action ordinaire. Ce dividende sera versé en numéraire sans possibilité d'opter pour un paiement en actions.

7.4.2.3 PLANS ANTÉRIEURS

Il s'agit du plan du 2 septembre 2015 dont la période d'acquisition s'est achevée le 2 septembre 2017 et du plan du 11 juillet 2016 dont la période d'acquisition était toujours en cours au 31 décembre 2017.

7.4.2.3.1 Plan du 2 septembre 2015

Le plan du 2 septembre 2015 portant sur 2 884 ⁽¹⁾ actions de préférence a vu sa **période d'acquisition de 2 ans** se terminer le 2 septembre 2017.

Après avoir constaté la présence des bénéficiaires dans l'effectif du Groupe à cette date, le Collège de la Gérance du 4 septembre 2017 a décidé la création de 2 740 actions de préférence sur les 2 884 actions de préférence composant le plan. 144 actions de préférence ont fait l'objet d'un différé d'acquisition (2 ans) pour lequel ont opté certains bénéficiaires dont la rémunération est imposable hors de France ; elles seront émises le 2 septembre 2019 avant leur conversion en actions ordinaires.

Les actions de préférence seront convertibles en actions ordinaires pendant une période de 6 mois à partir du 2 septembre 2019, après constatation par le Collège de la Gérance de la réalisation de la condition de performance exposée à la section 7.4.2.1, et sous réserve de la présence du bénéficiaire dans l'effectif du Groupe.

Si la condition de performance est réalisée à 100 %, les 2 884 actions de préférence seront converties en 288 400 actions ordinaires

Si le taux de réalisation du TRGAM est nul ou inférieur à 100 % ou si le bénéficiaire a quitté le Groupe, les actions de préférence qui ne

seront pas converties pourront être rachetées par la Société à la valeur nominale en vue de leur annulation.

Les actions de préférence donnent droit à partir de leur émission et jusqu'à leur conversion en actions ordinaires (soit pendant 2 ans) à un dividende d'un montant égal à 50 % de celui distribué pour une action ordinaire. Ce dividende sera versé en numéraire sans possibilité d'opter pour un paiement en actions.

7.4.2.3.2 Plan du 11 juillet 2016

Le plan du 11 juillet 2016 portant sur 3 864 ⁽²⁾ actions de préférence était en cours d'acquisition au 31 décembre 2017.

La période d'acquisition des actions de préférence a été fixée à 3 ans, soit jusqu'au 11 juillet 2019. À l'issue d'une période de conservation d'un an, celles-ci seront ensuite, sous réserve de la réalisation de la condition de performance, converties en actions ordinaires en fonction du Taux de Rendement Global Annuel Moyen (TRGAM) de l'action Rubis comme exposé à la section 7.4.2.1.

Tant l'acquisition définitive des actions de préférence que leur conversion en actions ordinaires sont soumises à la présence du bénéficiaire dans l'effectif du Groupe.

Si la condition de performance est réalisée à 100 %, les 3 864 actions de préférence seront converties en 386 400 actions ordinaires. Si le taux de réalisation du TRGAM est nul ou inférieur à 100 % ou si le bénéficiaire a quitté le Groupe, les actions de préférence qui ne seront pas converties pourront être rachetées par la Société à la valeur nominale en vue de leur annulation.

Lors de l'acquisition définitive, les actions de préférence donneront droit jusqu'à leur conversion en actions ordinaires (soit pendant un an) à un dividende d'un montant égal à 50 % de celui distribué pour une action ordinaire. Ce dividende sera versé en numéraire sans possibilité d'opter pour un paiement en actions.

7.4.2.3.3 Actions de préférence non encore acquises définitivement au 31 décembre 2017

Il s'agit des 6 170 ⁽³⁾ actions de préférence correspondant aux plans du 11 juillet 2016, du 13 mars 2017 et du 19 juillet 2017 dont les périodes d'acquisition étaient toujours en cours.

(1) Quantité initiale (1 442 actions de préférence) multipliée par 2 suite à la division par 2 de la valeur nominale de l'action Rubis du 28 juillet 2017.

(2) Quantité initiale (1 932 actions de préférence) multipliée par 2 suite à la division par 2 de la valeur nominale de l'action Rubis du 28 juillet 2017.

(3) Quantités initiales multipliées par 2 suite à la division par 2 de la valeur nominale de l'action Rubis du 28 juillet 2017.

7.4.3 ACTIONS GRATUITES DE PERFORMANCE

7.4.3.1 CONDITIONS DE PRÉSENCE ET CRITÈRES DE PERFORMANCE

L'acquisition définitive des actions de performance est soumise à la présence du bénéficiaire dans l'effectif du Groupe à cette date ainsi qu'à la réalisation de l'une des conditions de performance suivantes :

- 1) une croissance moyenne annuelle du résultat net consolidé part du Groupe de 5 % sur 3 exercices, soit au minimum 15 % ; ou
- 2) une progression moyenne annuelle de la Performance Boursière Globale (PBG) de l'action Rubis de 5 % minimum sur 3 exercices, soit au minimum 15 %.

La PBG correspond à la variation du cours de bourse de l'action Rubis augmentée des dividendes et droits détachés sur la période considérée. La PBG s'apprécie par rapport à un cours de référence de l'action Rubis résultant de la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse qui précèdent la date de l'émission du plan.

Un taux d'acquisition linéaire (entre 50 % et 100 %) est appliqué au nombre d'actions initialement attribuées ; le taux d'acquisition de 50 % étant applicable en cas de réalisation des strictes conditions de performance.

7.4.3.2 PLANS MIS EN PLACE EN 2017

Aucun plan d'actions gratuites de performance n'a été mis en place en 2017.

7.4.3.3 PLANS ANTÉRIEURS

7.4.3.3.1 Actions de performance acquises en 2017

En 2017, 3 plans d'actions gratuites de performance ont vu leur période d'acquisition de 3 ans se terminer. Il s'agit des plans du 3 janvier 2014, du 31 mars 2014 et du 18 août 2014 au titre desquels 110 220 actions ont été émises (cf. section 7.4.6.2.1).

Validation des conditions de performance du plan du 3 janvier 2014

Le plan du 3 janvier 2014 portant sur 5 101 actions de performance a vu sa période d'acquisition de 3 ans se terminer en janvier 2017.

Après avoir constaté la présence de tous les bénéficiaires dans l'effectif du Groupe, le Collège de la Gérance du 3 janvier 2017 a pris acte que la condition de croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe sur les 3 exercices pleins ne pouvait pas être examinée du fait de la publication des résultats 2016 en mars 2017. Seule la condition PBG a donc été examinée. La PBG, appréciée par rapport à un cours de référence de l'action Rubis de 45,09 euros, s'est établie à 87,45 %. En conséquence, Le Collège de la Gérance a validé l'acquisition définitive de la totalité des actions de performance du plan du 3 janvier 2014, soit 5 101 actions de performance.

Validation des conditions de performance du plan du 31 mars 2014

Le plan du 31 mars 2014 portant sur 751 actions de performance a vu sa période d'acquisition de 3 ans se terminer en mars 2017.

Après avoir pris acte que l'unique bénéficiaire dudit plan était sorti des effectifs du Groupe pour cause d'invalidité, le Collège de la Gérance du 3 avril 2017 a constaté que les 2 conditions de performance étaient remplies : la croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe sur 3 exercices était de 76,27 % et la PBG, appréciée par rapport à un cours de référence de l'action Rubis de 51,02 euros, était de 91,36 %.

En conséquence, il a validé l'acquisition définitive de la totalité des actions de performance du plan du 31 mars 2014, soit 751 actions de performance.

Validation des conditions de performance du plan du 18 août 2014

Le plan du 18 août 2014 portant sur 113 116 ⁽¹⁾ actions de performance a vu sa période d'acquisition de 3 ans se terminer en août 2017.

Après s'être assuré de la présence de tous les bénéficiaires dans l'effectif du Groupe, le Collège de la Gérance du 18 août 2017 a constaté que les 2 conditions de performance étaient remplies : la croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe sur 3 exercices était de 76,27 % et la PBG, appréciée par rapport à un cours de référence de l'action Rubis de 22,06 euros (après division de la valeur nominale de l'action Rubis du 28 juillet 2017), était de 164,91 %.

En conséquence, le Collège de la Gérance a validé l'acquisition définitive de la totalité des actions de performance dudit plan, soit 113 116 actions de performance. Sur les 113 116 actions de performance composant ce plan, 8 748 actions n'ont pas été émises en raison du différé d'acquisition (2 ans), pour lequel a opté un bénéficiaire dont la rémunération est imposable hors de France. Ces 8 748 actions seront émises automatiquement le 18 août 2019.

7.4.3.3.2 Actions de performance ayant fait l'objet d'un différé d'acquisition

8 748 actions de performance du plan du 18 août 2014 dont la période d'acquisition est arrivée à son terme le 18 août 2017 et la condition de performance validée (cf. section 7.4.3.3.1) n'ont pas été émises en raison du différé d'acquisition (2 ans), pour lequel a opté un bénéficiaire dont la rémunération est imposable hors de France.

Ces actions seront émises automatiquement le 18 août 2019.

7.4.3.3.3 Actions de performance émises en 2017 à l'issue du différé d'acquisition

Les 3 093 actions de performance du plan du 9 juillet 2012 dont la période d'acquisition est arrivée à son terme le 9 juillet 2015 et la condition de performance validée mais qui n'avait pas été émises en raison du différé d'acquisition (2 ans) pour lequel ont opté les bénéficiaires dont la rémunération est imposable hors de France ont été émises automatiquement le 10 juillet 2017.

7.4.3.3.4 Actions de performance en cours d'acquisition en 2017

Au 31 décembre 2017, il restait 17 622 actions de performance du plan du 17 avril 2015 dont la période d'acquisition était en cours (cf. section 7.4.6.2.2). La période d'acquisition de 3 ans se terminera en avril 2018. Les quantités initialement attribuées ont fait l'objet d'un réajustement suite à la division par 2 de la valeur nominale de l'action Rubis du 28 juillet 2017.

(1) Quantités initiales multipliées par 2 suite à la division par 2 de la valeur nominale de l'action Rubis du 28 juillet 2017.

7.4.4 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

7.4.4.1 PLANS MIS EN PLACE EN 2017

Aucun plan d'options de souscription d'actions n'a été mis en place en 2017.

7.4.4.2 PLANS ANTÉRIEURS

7.4.4.2.1 Plan du 9 juillet 2012

Le seul plan d'options de souscription d'actions en cours en 2017 était le plan du 9 juillet 2012, portant sur 548 525 options (cf. section 7.4.6.3), pour lequel la période de 2 ans pour l'exercice des options est arrivée à expiration le 8 juillet 2017 et dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **prix d'exercice de l'option** : 36,48 euros ;
- **date de départ d'exercice des options** : 9 juillet 2015 ;
- **date d'expiration d'exercice des options** : 8 juillet 2017 ;
- **conditions de performance** :
1) croissance moyenne annuelle du résultat net consolidé part du Groupe de 5 % pour les exercices 2012, 2013 et 2014, soit au minimum 15 % sur les 3 exercices,

ou 2) moyenne des premiers cours cotés de l'action Rubis pendant 10 séances de bourse consécutives situées dans la période de référence allant du 9 juillet au 31 août 2015 de 39,34 euros minimum.

Un taux d'acquisition linéaire (entre 50 % et 100 %) est appliqué au nombre d'options initialement attribué ; le taux d'acquisition de 50 % étant applicable en cas de réalisation des strictes conditions de performance ;

- **validation de la condition de performance** : le Collège de la Gérance du 9 juillet 2015 a constaté que les 2 conditions de performance étaient remplies : la croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe sur 3 exercices était de 64,47 % et la moyenne des premiers cours cotés de l'action Rubis lors des 10 séances de bourse précédant le 9 juillet 2015 s'élevait à 61,98 euros. En conséquence, il a validé l'acquisition définitive de la totalité des 548 525 options de souscription d'actions. Les bénéficiaires disposaient de 2 ans pour l'exercice des options validées.

7.4.4.2.2 Options de souscription d'actions exercées en 2017

185 751 options de souscription d'actions du plan du 9 juillet 2012 ont été exercées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017 entraînant l'émission simultanée du même nombre d'actions.

Le nombre total d'options exercées depuis la date d'ouverture de la période d'exercice des options au 31 décembre 2017 figure dans le tableau ci-dessous, à la section 7.4.6.3.

7.4.4.2.3 Options de souscription d'actions restant à exercer au 31 décembre 2017

Au 31 décembre 2017, aucune option de souscription n'est susceptible d'être exercée. Les 82 options de souscription d'actions du plan du 9 juillet 2012 qui n'ont pas été exercées sont caduques depuis le 9 juillet 2017 et ont été annulées. Il n'existe aucun autre plan dont la période d'acquisition est en cours.

7.4.5 NOMBRE D'ACTIONS ORDINAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ÉMISES AU 31 DÉCEMBRE 2017 DU FAIT DE L'ENSEMBLE DES PLANS EN COURS

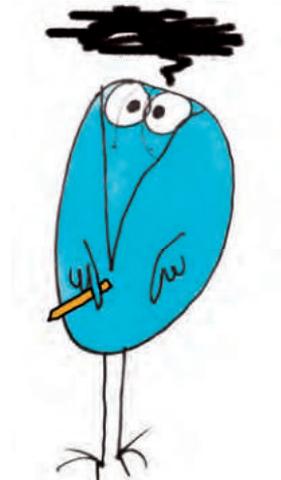
Au 31 décembre 2017, le volume potentiel d'actions ordinaires susceptibles d'être émises du fait de l'ensemble des plans en cours d'options de souscription d'actions, d'attributions d'actions gratuites de performance et de préférence était de

931 770 actions, soit 0,99 % du capital (cf. tableaux aux sections 7.4.6.1 et 7.4.6.2) :

- 17 622 actions du fait du plan d'actions de performance du 17 avril 2015 dont la période d'acquisition est encore en cours ;
- 8 748 actions du fait du plan d'actions de performance du 18 août 2014 ayant fait l'objet d'un différé d'acquisition ;

- 905 400 actions du fait des plans d'actions de préférence non encore convertis en actions ordinaires.

Le **burn-rate** au 31 décembre 2017 (soit la moyenne sur 3 ans glissants du taux d'attribution de la Société) est de 0,32 %.



7.4.6 SUIVI DES PLANS D'ACTIONS DE PRÉFÉRENCE, D'ACTIONS DE PERFORMANCE ET D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Les tableaux ci-après donnent les caractéristiques, au 31 décembre 2017, des plans d'actions de préférence en cours, des plans d'actions de performance et de leur acquisition définitive, ainsi que des plans d'options de souscription d'actions en cours et l'état des levées de ces options.

7.4.6.1 PLANS D'ACTIONS DE PRÉFÉRENCE EN COURS EN 2017

7.4.6.1.1 Plans dont la période d'acquisition est terminée et dont la période de conservation est en cours

Plans d'actions de préférence	Plan 2015
Date d'Assemblée	05/06/2015
Date d'attribution par le Collège de la Gérance	02/09/2015
Nombre d'actions de préférence attribuées	2 884 ⁽⁴⁾
Nombre total de bénéficiaires, dont	44
<ul style="list-style-type: none"> • mandataires sociaux • résidents français • résidents hors de France 	<p>2</p> <p>34</p> <p>10</p>
Date d'acquisition définitive des actions de préférence (sous réserve des conditions fixées) :	
<ul style="list-style-type: none"> • résidents français • résidents hors de France 	<p>02/09/2017</p> <p>02/09/2019</p>
Date de convertibilité des actions de préférence en actions ordinaires (sous réserve des conditions fixées)	02/09/2019
Nombre d'actions de préférence acquises définitivement	2 740 ⁽⁴⁾
Nombre d'actions de préférence annulées/caduques*	0
Nombre d'actions de préférence soumises au différé d'acquisition	144 ⁽⁴⁾
Nombre d'actions de préférence convertibles en actions ordinaires, en fonction du :	-
<ul style="list-style-type: none"> • cours de Référence ⁽¹⁾ (pour l'appréciation du Taux de Rendement Global Annuel Moyen - TRGAM) • TRGAM ⁽²⁾ atteint • coefficient de conversion appliqué ⁽³⁾ 	<p>32,38 ⁽⁴⁾</p> <p>-</p> <p>-</p>
Nombre d'actions de préférence converties en actions ordinaires	0
Nombre d'actions de préférence restant à convertir au 31/12/2017	2 884 ⁽⁴⁾

(1) Moyenne des premiers cours cotés de l'action Rubis lors des 20 séances de bourse qui précèdent la date d'attribution des actions de préférence.

(2) Taux de Rendement Global Annuel Moyen du titre Rubis (TRGAM) égal à 10 % minimum (soit un taux de rendement total de 40 % au minimum sur 4 ans).

(3) Entre 0 % et 100 % du nombre d'actions de préférence attribué en fonction du TRGAM atteint. Une dégressivité linéaire sera appliquée entre le TRGAM effectif et le TRGAM cible (10 %) donnant droit au coefficient maximal de 100 %.

(4) Après division par 2 de la valeur nominale de l'action Rubis du 28 juillet 2017.

* Pour cause d'expiration du plan ou de départ de salariés.

7.4.6.1.2 Plans dont la période d'acquisition était en cours au 31 décembre 2017

Plans d'actions de préférence	Plan 2016	Plan 2017	Plan 2017
Date d'Assemblée	09/06/2016	09/06/2016	08/06/2017
Date d'attribution par le Collège de la Gérance	11/07/2016	13/03/2017	19/07/2017
Nombre d'actions de préférence attribuées	3 864 ⁽⁴⁾	1 932 ⁽⁴⁾	374 ⁽⁴⁾
Nombre total de bénéficiaires, dont	51	19	6
• mandataires sociaux	2	2	0
• résidents français	38	15	5
• résidents hors de France	13	4	1
Date d'acquisition définitive des actions de préférence (sous réserve des conditions fixées) :			
• résidents français	11/07/2019	13/03/2020	19/07/2020
• résidents hors de France	11/07/2020	13/03/2021	19/07/2021
Date de convertibilité des actions de préférence en actions ordinaires (sous réserve des conditions fixées)	11/07/2020	13/03/2021	19/07/2021
Nombre d'actions de préférence acquises définitivement	0	0	0
Nombre d'actions de préférence annulées/caduques*	0	0	0
Nombre d'actions de préférence convertibles en actions ordinaires, en fonction du :	-	-	-
• cours de Référence ⁽¹⁾ (pour l'appréciation du Taux de Rendement Global Annuel Moyen - TRGAM)	33,78 ⁽⁴⁾	43,10 ⁽⁴⁾	50,28 ⁽⁴⁾
• TRGAM ⁽²⁾ atteint	-	-	-
• coefficient de conversion appliqué ⁽³⁾	-	-	-
Nombre d'actions de préférence converties en actions ordinaires	0	0	0
Nombre d'actions de préférence restant à convertir au 31/12/2017	3 864 ⁽⁴⁾	1 932 ⁽⁴⁾	374 ⁽⁴⁾

(1) Moyenne des premiers cours cotés de l'action Rubis lors des 20 séances de bourse qui précèdent la date d'attribution des actions de préférence.

(2) Taux de Rendement Global Annuel Moyen du titre Rubis (TRGAM) égal à 10 % minimum (soit un taux de rendement total de 40 % au minimum sur 4 ans).

(3) Entre 0 % et 100 % du nombre d'actions de préférence attribué en fonction du TRGAM atteint. Une dégressivité linéaire sera appliquée entre le TRGAM effectif et le TRGAM cible (10 %) donnant droit au coefficient maximal de 100 %.

(4) Après division par 2 de la valeur nominale de l'action Rubis du 28 juillet 2017.

* Pour cause d'expiration du plan ou de départ de salariés.

Le tableau ci-après vous informe des attributions d'actions gratuites de préférence consenties en 2017 aux 10 premiers salariés non mandataires sociaux de Rubis.

Actions gratuites de préférence consenties aux 10 premiers salariés non mandataires sociaux	Nombre d'actions gratuites de préférence attribuées	Date des plans
Actions attribuées, durant l'exercice, aux 10 salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans le périmètre d'attribution des actions gratuites, dont le nombre d'actions ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	1 382	13/03/2017 19/07/2017

Rubis, société mère du Groupe, est la seule société du Groupe à avoir attribué des options de souscription d'actions et des actions de performance.

NB : Les actions attribuées définitivement aux bénéficiaires ont fait l'objet d'une émission.



7.4.6.2 PLANS D'ACTIONS DE PERFORMANCE EN COURS EN 2017

7.4.6.2.1 Plans dont la période d'acquisition est terminée et dont la période de conservation est en cours

Plans d'actions de performance	Plan 2012	Plan 2012	Plan 2012	Plan 2013
Date d'Assemblée	07/06/2012	07/06/2012	07/06/2012	07/06/2012
Date d'attribution par le Collège de la Gérance	09/07/2012	18/07/2012	18/09/2012	09/07/2013
Nombre d'actions attribuées	195 751 ^{(1) (2)}	1 444 ^{(1) (2)}	3 609 ^{(1) (2)}	11 395 ^{(1) (2)}
Nombre total de bénéficiaires, dont	48	1	1	4
• mandataires sociaux	2	0	0	0
• résidents français	33	0	0	2
• résidents hors de France	13	1	1	2
Date d'acquisition définitive des actions (sous réserve des conditions fixées) :				
• résidents français	10/07/2015	-	-	11/07/2016
• résidents hors de France	10/07/2017	20/07/2015	18/09/2015 au 30/09/2017	11/07/2018
Date de fin de période de conservation	10/07/2017	20/07/2017	18/09/2017	11/07/2018
Conditions de performance : performance boursière globale du titre attendue après 3 ans (en euros) et/ou autre condition	44,44 ^{(1) (2)} ou condition économique ⁽³⁾ et taux d'acquisition ⁽⁵⁾	45,69 ^{(1) (2)} ou condition économique ⁽³⁾ et taux d'acquisition ⁽⁵⁾	50,43 ^{(1) (2)} ou condition économique ⁽³⁾ et taux d'acquisition ⁽⁵⁾	52,36 ^{(1) (2)} ou condition économique ⁽⁴⁾ et taux d'acquisition ⁽⁵⁾
Nombre d'actions acquises définitivement	195 751	1 444	0	11 395
Nombre d'actions annulées/caduques*	0	0	3 609	0
Nombre d'actions soumises au différé d'acquisition	0	0	0	0
Nombre d'actions restantes au 31/12/2017	0	0	0	0

(1) Après réajustement suite à l'augmentation de capital de décembre 2013.

(2) Après dernier réajustement suite à l'augmentation de capital de juin 2015.

(3) Croissance moyenne annuelle du résultat net consolidé part du Groupe de 5 % entre les exercices 2012, 2013 et 2014 (soit au total 15 % au minimum).

(4) Croissance moyenne annuelle du résultat net consolidé part du Groupe de 5 % entre les exercices 2013, 2014 et 2015 (soit au total 15 % au minimum).

(5) Entre 50 % et 100 % de l'attribution initiale.

* Pour cause d'expiration du plan ou de départ de salariés.

Plans d'actions de performance	Plan 2014	Plan 2014	Plan 2014
Date d'Assemblée	07/06/2012	07/06/2012	07/06/2012
Date d'attribution par le Collège de la Gérance	03/01/2014	31/03/2014	18/08/2014
Nombre d'actions attribuées	5 101 ⁽¹⁾	751 ⁽¹⁾	114 616 ^{(1) (3)}
Nombre total de bénéficiaires, dont	2	1	15
• mandataires sociaux	0	0	0
• résidents français	2	1	10
• résidents hors de France	0	0	5
Date d'acquisition définitive des actions (sous réserve des conditions fixées) :			
• résidents français	03/01/2017	03/04/2017	18/08/2017
• résidents hors de France	-	-	18/08/2019
Date de fin de période de conservation	03/01/2019	03/04/2017**	18/08/2019
Conditions de performance : performance boursière globale du titre attendue après 3 ans (en euros) et/ou autre condition	51,32 ⁽¹⁾ ou condition économique ⁽²⁾ et taux d'acquisition ⁽⁴⁾	57,68 ⁽¹⁾ ou condition économique ⁽²⁾ et taux d'acquisition ⁽⁴⁾	25,11 ^{(1) (3)} ou condition économique ⁽²⁾ et taux d'acquisition ⁽⁴⁾
Nombre d'actions acquises définitivement	5 101	751	104 368 ⁽³⁾
Nombre d'actions annulées/caduques*	0	0	1 500 ⁽³⁾
Nombre d'actions soumises au différé d'acquisition	0	0	8 748 ⁽³⁾
Nombre d'actions restantes au 31/12/2017	0	0	8 748 ^{(1) (3)}

(1) Après dernier réajustement suite à l'augmentation de capital de juin 2015.

(2) Croissance moyenne annuelle du résultat net consolidé part du Groupe de 5 % entre les exercices 2014, 2015 et 2016 (soit au total 15 % au minimum).

(3) Après division par 2 de la valeur nominale de l'action Rubis du 28 juillet 2017.

(4) Entre 50 % et 100 % de l'attribution initiale.

* Pour cause d'expiration du plan ou de départ de salariés.

** Période de conservation habituelle de 2 ans à compter de l'acquisition définitive non applicable à l'unique bénéficiaire en raison de son invalidité correspondant au classement dans la 2^e catégorie prévue à l'article L. 341-4 du Code de la sécurité sociale.

7.4.6.2.2 Plans dont la période d'acquisition était en cours au 31 décembre 2017

Plans d'actions de performance	Plan 2015
Date d'Assemblée	07/06/2012
Date d'attribution par le Collège de la Gérance	17/04/2015
Nombre d'actions attribuées	17 622 ^{(1) (3)}
Nombre total de bénéficiaires, dont	3
• mandataires sociaux	0
• résidents français	2
• résidents hors de France	1
Date d'acquisition définitive des actions (sous réserve des conditions fixées) :	
• résidents français	17/04/2018 au 29/05/2018
• résidents hors de France	17/04/2018 au 29/05/2020
Date de fin de période de conservation	17/04/2020
Conditions de performance : performance boursière globale du titre attendue après 3 ans (en euros) et/ou autre condition	33,88 ^{(1) (3)} ou condition économique ⁽²⁾ et taux d'acquisition ⁽⁴⁾
Nombre d'actions acquises définitivement	0
Nombre d'actions annulées/caduques*	0
Nombre d'actions restantes au 31/12/2017	17 622 ^{(1) (3)}

(1) Après dernier réajustement suite à l'augmentation de capital de juin 2015.

(2) Croissance moyenne annuelle du résultat net consolidé part du Groupe de 5 % entre les exercices 2015, 2016 et 2017 (soit au total 15 % au minimum).

(3) Après division par 2 de la valeur nominale de l'action Rubis du 28 juillet 2017.

(4) Entre 50 % et 100 % de l'attribution initiale.

* Pour cause d'expiration du plan ou de départ de salariés.

Le tableau ci-après vous informe des attributions d'actions gratuites de performance consenties en 2017 aux 10 premiers salariés non mandataires sociaux de Rubis.

Actions gratuites de performance consenties aux 10 premiers salariés non mandataires sociaux	Nombre d'actions gratuites de performance attribuées	Date des plans
Actions attribuées, durant l'exercice, aux 10 salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans le périmètre d'attribution des actions gratuites, dont le nombre d'actions ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	0	-

7.4.6.3 PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS EN COURS EN 2017

Plans d'options	2012
Date d'Assemblée	10/06/2009
Date d'attribution par le Collège de la Gérance	09/07/2012
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	548 525 ^{(1) (2) (3)}
Nombre total de bénéficiaires, dont	49
• mandataires sociaux	2
Date de départ d'exercice des options	09/07/2015
Date d'expiration d'exercice des options	08/07/2017
Prix de souscription (en euros)	36,48 ^{(1) (2)}
Nombre total d'options exercées	548 443
Nombre d'options annulées/caduques*	82
Nombre d'options restant en circulation au 31/12/2017	0

(1) Après réajustement suite à l'augmentation de capital de décembre 2013.

(2) Après dernier réajustement suite à l'augmentation de capital de juin 2015.

(3) Exercice conditionné à une condition de cours (39,34 euros) ou à une croissance moyenne annuelle du résultat net consolidé part du Groupe de 5 % pour les exercices 2012, 2013 et 2014 (soit au total 15 % au minimum) puis soumis à un taux d'acquisition.

* Pour cause d'expiration du plan ou de départ de salariés.



Le tableau ci-après vous informe des options consenties et levées au 31 décembre 2017 par les 10 premiers salariés non mandataires sociaux de Rubis.

Options de souscription d'actions consenties aux 10 premiers salariés non mandataires sociaux et options levées par ces derniers	Nombre d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré (en euros)	Date des plans
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur aux 10 salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	0	0	-
Options détenues sur l'émetteur, levées durant l'exercice, par les 10 salariés de l'émetteur et de ses sociétés, dont le nombre d'options ainsi souscrites est le plus élevé (information globale)	106 669	36,48	Plan du 09/07/2012 (fin d'exercice : 08/07/2017)

7.4.6.4 HISTORIQUE DES PLANS D' ACTIONS DE PERFORMANCE ET D' OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS TERMINÉS AVANT 2017

7.4.6.4.1 Historique des plans d'attribution d'actions de performance terminés avant 2017

Date des plans	Nombre d'actions de performance	Date d'acquisition définitive	Fin de la période de conservation
27 juillet 2006	44 304*	11 mars 2010	11 mars 2012
17 novembre 2006	717*	11 mars 2010	11 mars 2012
29 août 2007	600*	15 octobre 2010	15 octobre 2012
12 février 2008	1 768*	14 février 2011	14 février 2014
4 juin 2008	728*	16 juin 2011	16 juin 2013
22 juillet 2009	106 405	20 août 2012	3 août 2014
28 avril 2011	11 356	13 mai 2014	13 mai 2016

* Avant division par 2 de la valeur nominale des actions Rubis le 8 juillet 2011.

7.4.6.4.2 Historique des plans d'options de souscription d'actions terminés avant 2017

Date des plans	Nombre d'options attribuées*	Date d'expiration d'exercice des options
17 janvier 2001	222 939**	16 juillet 2011
13 décembre 2002	12 349**	12 décembre 2012
19 janvier 2004	38 143	18 janvier 2014
29 juillet 2004	4 978	28 juillet 2014
12 juillet 2005	6 493	11 juillet 2015
27 juillet 2006	344 980	26 juillet 2012
17 novembre 2006	5 116	16 novembre 2012
29 août 2007	8 314	28 août 2013
12 février 2008	24 732	11 février 2013
4 juin 2008	10 392	3 juin 2014
22 juillet 2009	752 485	21 juillet 2014
28 avril 2011	79 376	27 avril 2016

* Après réajustements suite aux diverses augmentations de capital.

** Avant division par 2 de la valeur nominale de l'action Rubis du 28 juillet 2017.

7.5

TABLEAU D'ÉVOLUTION DU CAPITAL

AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Date	Opération	Montant de l'augmentation du capital	Nombre de titres créés	Capital à l'issue de l'opération	Actions composant le capital
2013					
14/01	Paceo	250 000 €	100 000	81 319 932,50 €	32 527 973
28/01	Paceo	250 000 €	100 000	81 569 932,50 €	32 627 973
12/02	Paceo	375 000 €	150 000	81 944 932,50 €	32 777 973
12/02	Levées de stock-options	10 000 €	4 000	81 954 932,50 €	32 781 973
28/02	Paceo	250 000 €	100 000	82 204 932,50 €	32 881 973
28/02	Levées de stock-options	33 950 €	13 580	82 238 882,50 €	32 895 553
03/05	Paceo	375 000 €	150 000	82 613 882,50 €	33 045 553
03/05	Levées de stock-options	47 640 €	19 056	82 661 522,50 €	33 064 609
23/05	Épargne salariale	125 912,50 €	50 365	82 787 435 €	33 114 974
23/05	Levées de stock-options	56 045 €	22 418	82 843 480 €	33 137 392
27/05	Paceo	375 000 €	150 000	83 218 480 €	33 287 392
04/06	Levées de stock-options	238 750 €	95 500	83 457 230 €	33 382 892
28/06	Levées de stock-options	39 000 €	15 600	83 496 230 €	33 398 492
05/07	PDA ⁽¹⁾	3 112 565 €	1 245 026	86 608 795 €	34 643 518
15/07	Paceo	250 000 €	100 000	86 858 795 €	34 743 518
30/09	Levées de stock-options	384 747,50 €	153 899	87 243 542,50 €	34 897 417
31/10	Levées de stock-options	105 117,50 €	42 047	87 348 660 €	34 939 464
29/11	Augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription	5 823 242,50 €	2 329 297	93 171 902,50 €	37 268 761
31/12	Levées de stock-options	55 845 €	22 338	93 227 747,50 €	37 291 099
2014					
13/05	Actions de performance	21 800 €	8 720	93 249 547,50 €	37 299 819
13/05	Levées de stock-options	456 945 €	182 778	93 706 492,50 €	37 482 597
22/05	Épargne salariale	179 682,50 €	71 873	93 886 175 €	37 554 470
30/05	Levées de stock-options	214 000 €	85 600	94 100 175 €	37 640 070
03/07	PDA ⁽¹⁾	2 919 170 €	1 167 668	97 019 345 €	38 807 738
04/08	Actions de performance	14 035 €	5 614	97 033 380 €	38 813 352
04/08	Levées de stock-options	139 125 €	55 650	97 172 505 €	38 869 002
30/09	Actions de performance	192,50 €	77	97 172 697,50 €	38 869 079
2015					
19/05	Épargne salariale	200 980 €	80 392	97 373 677,50 €	38 949 471
19/05	Levées de stock-options	69 552,50 €	27 821	97 443 230 €	38 977 292
12/06	Augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription	6 960 230 €	2 784 092	104 403 460 €	41 761 384
08/07	PDA ⁽¹⁾	2 888 967,50 €	1 155 587	107 292 427,50 €	42 916 971
10/07	Actions de performance	481 645 €	192 658	107 774 072,50 €	43 109 629
10/07	Levées de stock-options	17 607,50 €	7 043	107 791 680 €	43 116 672
20/07	Actions de performance	3 610 €	1 444	107 795 290 €	43 118 116
31/12	Levées de stock-options	247 090 €	98 836	108 042 380 €	43 216 952

(1) PDA : paiement du dividende en action.

Date	Opération	Montant de l'augmentation du capital	Nombre de titres créés	Capital à l'issue de l'opération	Actions composant le capital
2016					
24/05	Épargne salariale	161 610 €	64 644	108 203 990 €	43 281 596
24/05	Levées de stock-options	199 922,50 €	79 969	108 403 912,50 €	43 361 565
08/07	PDA ⁽¹⁾	4 111 812,50 €	1 644 725	112 515 725 €	45 006 290
08/07	Levées de stock-options	124 930 €	49 972	112 640 655 €	45 056 262
11/07	Actions de performance	28 487,50 €	11 395	112 669 142,50 €	45 067 657
11/07	Levées de stock-options	37 787,50 €	15 115	112 706 930 €	45 082 772
08/08	Equity Line	255 000 €	102 000	112 961 930 €	45 184 772
08/08	Levées de stock-options	72 867,50 €	29 147	113 034 797,50 €	45 213 919
15/09	Equity Line	318 750 €	127 500	113 353 547,50 €	45 341 419
15/09	Levées de stock-options	178 882,50 €	71 553	113 532 430 €	45 412 972
30/12	Levées de stock-options	104 790 €	41 916	113 637 220 €	45 454 888
2017					
03/01	Actions de performance	12 751,50 €	5 101	113 649 972,50 €	45 459 989
03/04	Actions de performance	1 877,50 €	751	113 651 850 €	45 460 740
03/04	Levées de stock-options	170 107,50 €	68 043	113 821 957,50 €	45 528 783
17/05	Épargne salariale	222 432,50 €	88 973	114 044 390 €	45 617 756
17/05	Levées de stock-options	28 902,50 €	11 561	114 073 292,50 €	45 629 317
06/07	Levées de stock-options	244 602,50 €	97 841	114 317 895 €	45 727 158
06/07	PDA ⁽¹⁾	2 855 322,50 €	1 142 129	117 173 217,50 €	46 869 287
10/07	Actions de performance	7 732,50 €	3 093	117 180 950 €	46 872 380
17/07	Levées de stock-options	20 765 €	8 306	117 201 715 €	46 880 686
18/08	Actions de performance	130 460 € ⁽²⁾	104 368 ⁽²⁾	117 332 175 €	93 865 740 ⁽²⁾
04/09	Actions de préférence	3 425 € ⁽²⁾	2 740 ⁽²⁾	117 335 600 €	93 865 740 actions ordinaires ⁽²⁾ 2 740 actions de préférence ⁽²⁾
31/12	ÉTAT DU CAPITAL			117 335 600 €	93 865 740 ACTIONS ORDINAIRES ⁽²⁾ 2 740 ACTIONS DE PRÉFÉRENCE ⁽²⁾

(1) PDA : paiement du dividende en actions.

(2) Après division par 2 de la valeur nominale de l'action Rubis du 28 juillet 2017.

